**Bénin**

Merci M. le Président,

Le Portugal salue chaleureusement la délégation béninoise et la remercie de son rapport.

Le Portugal salue le fait que le Bénin ait mis en place de tribunaux « amis des enfants ».

Le Portugal adresse au Bénin les recommandations suivantes :

1. Renforcer les infrastructures scolaires, en tenant compte des préoccupations propres aux femmes et aux filles, notamment en ce qui concerne l’accès à des installations sanitaires appropriées.

2. Veiller à ce que l’éducation à la santé sexuelle et reproductive soit obligatoire pour tous les adolescents, indépendamment de leur sexe.

3. Améliorer les conditions d’hygiène, la nutrition et l’accès à l’eau potable dans les écoles et, finalement,

4. Ratifier le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l’enfant établissant une procédure de présentation de communications,

Je vous remercie, M. le Président.